



13^{ème} TOURNOI NATIONAL DE BADMINTON DE GIEN

23 et 24 janvier 2016

Règlement particulier - Version 1.0



1. **Le tournoi est en cours d'autorisation fédérale.**
Il se déroulera selon les règles définies par le « Règlement Général des Compétitions de la F.F.Bad. » et géré sous BadPlus
2. Les matchs sont joués selon le système de comptage en vigueur (2 sets gagnants de 21 points, avec 2 points d'écart, jusqu'à 30 maxi).
3. **Tout participant doit posséder sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition. Une vérification sera faite sur Internet avant le tirage au sort. Tout joueur absent de la base officielle POONA à la date de son inscription ne sera pas inscrit.**
4. La compétition est ouverte à tous joueurs français, aux adultes, juniors, cadets, minimes D9 minimum, en simple, double et double mixte, dans les séries N2/N3, R4/R5, R6, D7/D8, D9/P3.
5. **Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximums dans les disciplines de leur choix, sauf les dames classées N2/N3 en simple qui sont autorisées à effectuer 3 tableaux. (dans leur série en simple et dans la série du partenaire le plus fort en doubles)**
6. Dans la mesure du possible, tous les matchs se joueront en poules pour la phase préliminaire, puis en élimination directe pour les phases finales. (Un joueur ne devant pas faire plus de 8 matchs dans la même journée, sauf décision exclusive du juge-arbitre).
7. **Certains tableaux pourront être limités (maxi de joueurs atteints), regroupés ou supprimés en cas d'inscrits insuffisants**
8. Le nombre d'inscrits est limité à 300 joueurs.
9. **Seules les inscriptions complètes, lisibles et accompagnées du règlement (par chèque) seront traitées, selon leur ordre d'arrivée (Aucune inscription par téléphone ou par mail).**
10. La date d'inscription prise en compte sera la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi). En double, ce sera celle du dernier joueur inscrit.
11. **Attention, en cas d'inscription tardive, certains compétiteurs risquent, à titre individuel, en cas de séries complètes, de ne pas pouvoir participer (mise en liste d'attente L.A.) !**
12. Les joueurs peuvent s'inscrire avec « X » en double, mais sans assurance de se voir attribuer un partenaire.
13. **Les frais d'inscription s'élèvent à 12 € pour un tableau, 18 € pour 2 tableaux, 23 € pour 3 tableaux (tarif réservé aux SD N2).**
14. Les joueurs ou paires sont ordonnés en fonction de leur classement connu à la date du tirage au sort des tableaux, en fonction de leur moyenne au classement permanent par points ou à l'appréciation du juge-arbitre.
15. **La date limite d'inscription est fixée au 08 janvier 2016, date à laquelle les classements seront pris en compte pour constituer les tableaux. Le tirage au sort aura lieu le 16 janvier 2016.**
16. Avant le début des doubles, en cas de forfait d'un joueur (à justifier), le joueur inscrit restant devra prévenir l'organisateur de son choix de partenaire de remplacement (ou proposé par l'organisateur) ou de sa non participation (forfait involontaire).
17. **Les matchs se dérouleront en auto arbitrage (sauf les finales selon disponibilité en arbitre).**
18. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.
19. **Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en accord avec le juge-arbitre en cas de nécessité. L'échéancier diffusé ne reste qu'indicatif ; les joueurs doivent être attentifs aux annonces de la table de marque et se tenir prêts.**
20. Les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil au moins 45 minutes avant l'heure prévue de leur première rencontre.
21. **Timing : Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur match pour débiter la rencontre (échauffement et essais de volants compris), de 60 secondes de pose autorisée au 11^{ème} point marqué de chaque set, et de 120 secondes de pose entre chaque set (à matérialiser avec une quille centrale). Le respect de ce timing sera contrôlé afin d'optimiser le déroulement de l'échéancier.**
22. Tout joueur ou équipe non présent sur le terrain dans un délai de 5 minutes après le lancement du match, risque une sanction prononcée par le juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition (avertissement, carton, joueur déclaré forfait,...).
23. **Tout joueur doit accéder à son terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et n'est pas autorisé à en sortir pendant les sets. Au début de chaque pose entre chaque set, les joueurs ne peuvent quitter le terrain que pendant 1 min 40s !**
24. Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Les joueurs en repos peuvent en écarter la durée, si unanimité.
25. **Les volants sont à la charge des joueurs, sauf pour les finales.**
Les volants officiels du tournoi sont les RSL Grade 3 (plumes) et les YONEX Mavis 500 (plastiques).
26. Seuls auront accès aux terrains les officiels, les joueurs appelés, l'organisation et les entraîneurs (2 par demi terrain).
Tous les autres acteurs ou spectateurs sont invités à utiliser les allées périphériques aménagées, sans gêner la table de marque.
27. **En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, ou en cas de désistement avant le tirage au sort, les droits d'inscription et d'hébergement perçus seront remboursés dans leur intégralité.**
28. Après le tirage au sort, les remboursements d'inscription ne seront possibles que sur présentation d'un certificat médical justifiant du caractère involontaire du forfait.
29. **Tout joueur souhaitant s'absenter temporairement doit impérativement le signaler au juge-arbitre et à la table de marque (départ + retour).**
30. Le juge-arbitre est désigné par le comité organisateur. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel.
31. **En cas de contrôle antidopage positif, les récompenses devront être restituées à l'organisateur par le joueur fautif.**
32. Le club de Gien décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident, à l'intérieur et aux abords du gymnase.
33. **Chaque participant inscrit au tournoi doit adhérer à ce règlement et connaître les sanctions encourues par un forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation au plus tôt et adressera, dans les délais impartis, les pièces justificatives au Secrétariat de la Ligue du Centre-Val-de-Loire de Badminton à Bourges.**